



À LA DÉCOUVERTE DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Balades sur les sentiers
de la Métropole de Grenoble



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Coordination : LPO AuRA, délégation Isère
Rédaction : LPO AuRA, délégation Isère et FNE Isère
Infographie : Marion Herbin-Sanz, FNE Isère
Pictogrammes : Camille Combes, LPO AuRA
Illustration : Fanny Le Bagousse
Crédit photo : Benjamin Tosi, Hélène Taunay
Juillet 2021

SOMMAIRE

Trames Vertes, Bleues et Noires : de quoi parle-t-on ?	4
Localisation des secteurs prioritaires	4
Sécurité et nature	6
Bonnes pratiques	7
Mode d'emploi des fiches	8
SENTIER 1 : Et au milieu coule une rivière...	
Secteur Vercors - Chartreuse	9
SENTIER 2 : Entre le Drac et le Vercors, un couloir de vie	
Secteur Vercors - Plateau de Champagnier	13
Pour aller plus loin...	19
Ressources	19

INTRODUCTION

Ces parcours de découverte empruntent des sentiers existants et permettent au plus grand nombre de découvrir les corridors écologiques et les espèces remarquables présentes dans les milieux traversés.

Vous trouverez dans ce livret des informations sur les espèces animales et végétales, les menaces qui pèsent sur elles et les actions menées pour préserver, restaurer ou améliorer les couloirs de vie.

Chaque sentier vous guidera à travers des territoires dans lesquels des enjeux ont été identifiés comme prioritaires.

Une application géolocalisée vient compléter le livret ! Pour être guidés sur chaque parcours, téléchargez l'application Tellnoo (gratuite, disponible sur Android et iOS).

TRAMES VERTES, BLEUES ET NOIRES: DE QUOI PARLE-T-ON ?

La **Trame Verte et Bleue** est une **politique publique** lancée en 2007 suite au Grenelle de l'environnement sur l'impulsion du secteur associatif.

La Trame Verte et Bleue inclut une **composante verte** (forêts, haies, bosquets, prairies, espaces verts...) et une **composante bleue** (fleuves, rivières, canaux, étangs, milieux humides, mares...).

Aujourd'hui, la biodiversité est menacée par l'artificialisation et la fragmentation des milieux naturels.

Les Trames Vertes et Bleues ont deux objectifs principaux :

- Maintenir des réservoirs de biodiversité permettant aux espèces d'effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos).
- Maintenir ou restaurer les liens entre ces espaces naturels. Ces corridors écologiques permettent à la faune et à la flore de se déplacer afin de satisfaire leurs besoins vitaux et d'accomplir leur cycle de vie.

L'objectif de la **Trame Noire** est de maintenir ou de restaurer un corridor sur lequel l'éclairage artificiel nocturne est adapté pour limiter ses impacts sur la nature et sur l'être humain, sans pour autant entraver la sécurité ni le confort des activités humaines.

LOCALISATION DES SECTEURS PRIORITAIRES

DU CONTRAT VERT ET BLEU DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ (CVB)

Quatre secteurs prioritaires font l'objet d'actions de restauration, de protection ou d'amélioration dans le cadre du Contrat Vert et Bleu porté par Grenoble-Alpes Métropole. Ils sont identifiés comme « corridors écologiques majeurs ».

SECTEUR 1 : VERCORS - CHARTREUSE

Il comprend deux corridors écologiques : Vercors-Isère et Isère-Chartreuse sur les **communes de Noyarey et Le Fontanil-Cornillon**. Ce secteur est caractérisé par des milieux remarquables dans la plaine alluviale (Bois du Gélinot, prairies pâturées, cultures).

SECTEUR 2 : VERCORS - PLATEAU DE CHAMPAGNIER

Il comprend deux corridors écologiques : Vercors–Drac et Drac–Plateau de Champagnier sur les **communes de Saint Paul-de-Varces, Vif, Varcès-Allières-et-Risset et Champagnier**. Ce secteur est remarquable par la présence de la zone alluviale du Drac et de deux cours d'eau majeurs, la Gresse et le Drac, par la terrasse alluviale de la plaine de Reymure (zone agricole) mais aussi par des milieux forestiers (notamment au niveau de la montagne d'Uriol et des Rochers de la Bourgeoise, rebord est du plateau de Saint-Ange).

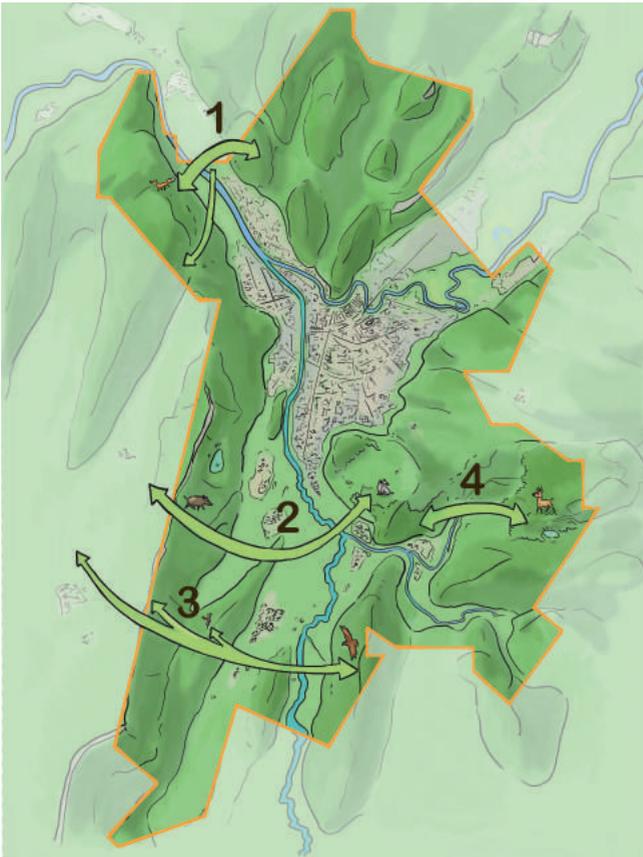
SECTEUR 3 : VERCORS - CONNEX (TAILLEFER)

Il comprend deux corridors écologiques : Vercors-Drac et Drac-Connex sur les **communes de Vif et de Saint-Georges-de-Commiers**. La présence de zones de culture et de pâturage à Vif et à Saint-Georges-de-Commiers assure la connexion entre le massif boisé au niveau de la Chabotte et les coteaux secs (pelouses sèches) de la Combe des Bérards. Cela en fait un secteur majeur.

SECTEUR 4 : PLATEAU DE CHAMPAGNIER - BELLEDONNE

Il comprend un corridor écologique sur la **commune de Vaulnaveys-le-Bas** (au niveau du ruisseau des Mailles et de la plaine du Plan).

Ce secteur comprend des milieux humides et aquatiques également remarquables par la présence d'une aulnaie-frênaie de bord de cours d'eau et la présence de cordon de roselières le long des fossés et des cours d'eau. Il comprend également des pelouses sèches qu'il est nécessaire de préserver.



Les quatre corridors écologiques localisés au niveau des quatre secteurs prioritaires



SÉCURITÉ ET NATURE

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Il est important de consulter le bulletin météorologique pour prévoir le froid, les fortes chaleurs, les risques de tempête et d'orage.

Météo France :
www.meteofrance.com

L'orage, les chutes de neige et le brouillard peuvent rendre la sortie dangereuse en multipliant les risques de fatigue et d'accident (manque de visibilité, chute potentielle d'arbres, gonflement de ruisseaux, trous et pentes invisibles...).

La pluie, le vent ou le froid modifient le comportement des animaux. Les observations seront donc plus délicates. Par temps froid peu d'insectes s'activent. Le vent repousse les insectes volants et les oiseaux.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Préparez votre sortie et emportez le nécessaire dans votre sac à dos (matériel d'observation, pull, veste, nourriture, eau, une trousse de premiers secours, une lampe frontale, un sifflet, un couteau robuste utile aussi bien pour manger que pour couper du bois, cartes et boussole, guides naturalistes, une loupe, des jumelles... liste non exhaustive !).

Informez-vous des jours de chasse et de battues.

Emmenez un téléphone.

Composez le 15, 17, 18 ou 112 en cas d'urgence.

Les balades nature sont très agréables mais vous devez être prudents pour en profiter en toute sécurité.

La LPO ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

BONNES PRATIQUES

Soyez attentif à ce qui se passe autour de vous en parlant le moins possible et en chuchotant au besoin.

Respectez les autres utilisateurs du milieu.

Ne dérangez pas la faune et observez-la avec précaution.

Ne cueillez pas les fleurs, une belle photo vaut mieux qu'un bouquet fané.

Il ne faut pas chercher à tout prix à faire des observations mais il faut savoir rester discret. Il existe en effet des périodes (reproduction, nidification, couvaison, repos, hiver...) où la faune réagira au moindre dérangement par une fuite et donc un épuisement, un abandon des œufs et/ou des jeunes, mettant en péril la survie de l'espèce.

Il est donc conseillé de ne pas trop s'approcher de la faune durant l'hiver et il est interdit de perturber intentionnellement la faune protégée.

L'article L411-1 du code de l'environnement précise les interdictions relatives aux espèces protégées en France.

La réglementation interdit également de rechercher la faune sauvage avec une source lumineuse.

Le non-respect de la réglementation peut entraîner des peines d'amendes et d'emprisonnement, la confiscation de matériel et l'obligation de remettre en état les lieux modifiés. Il est nécessaire de se référer à la signalisation installée en général à l'entrée des espaces protégés.

MODE D'EMPLOI DES FICHES

Chaque fiche balade est présentée avec :

- le tracé du circuit sur carte topographique IGN et des informations pratiques d'accès,
- des informations sur le type de milieu, la flore et la faune observables,
- des points d'intérêt indiquant des zones d'observation,
- des jeux, des activités, des quiz.

LÉGENDE



TEMPS DE PARCOURS :
temps estimé de la balade



ACCESSIBILITÉ :
accessible aux personnes
en fauteuil manuel



INFOS PRATIQUES D'ACCÈS :
où se garer ?



DIFFICULTÉ DU PARCOURS



DISTANCE DU PARCOURS :
distance en kilomètres



DANGERS/PRUDENCE :
conduite à tenir, consignes
de sécurité particulières à
ce parcours.



**POINTS D'OBSERVATIONS
+ ACTIVITES POSSIBLES :**
points d'observation et
activités possibles



FAUNE



FLORE



MILIEU NATUREL



OBSTACLES : routes,
autoroutes, lignes à
haute tension, carrières,
éclairage nocturne

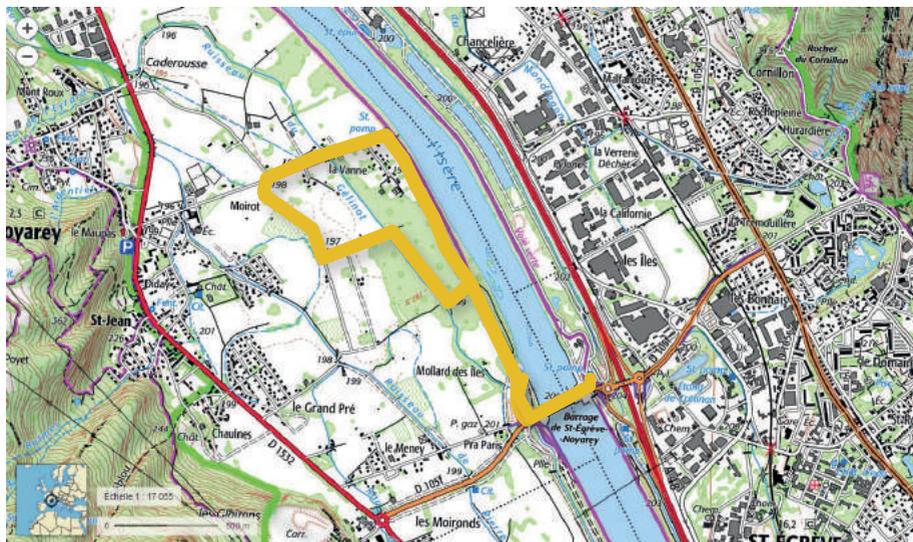


**SOLUTIONS ENVISAGÉES
+ MESURES PRISES
DANS LE CADRE DU**

CVB : passages à faune,
réduction de l'éclairage
nocturne, plantation de
haies, passes à poissons...

SENTIER 1 : ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE...

NOYAREY / FONTANIL-CORNILLON



© Géoportail



INFOS PRATIQUES D'ACCÈS

30 minutes en vélo sur les voies vertes le long du Drac et/ou de l'Isère.
15 minutes en voiture via A480 puis A48 direction Voreppe, sortie 14 Saint-Egrève puis se garer sur le parking du barrage en rive droite de l'Isère.



DISTANCE DU PARCOURS

Environ 5,5 km



DIFFICULTÉ

Facile, pas de dénivelé.



ACCESSIBILITÉ

Seule la piste cyclable est accessible aux fauteuils roulants et poussettes.



DANGERS/PRUDENCE

Vélos sur la digue, lit de l'Isère, périodes de chasse.

1

Depuis le parking, rejoignez le barrage.

Prenez le temps d'observer le paysage : vous vous situez dans une plaine alluviale entre les deux massifs calcaires du Vercors au sud-ouest et de la Chartreuse au nord-est. Ces massifs très forestiers offrent également de belles prairies pâturées, des paysages karstiques et de grandes parois rocheuses propices à l'escalade.

2

Traversez l'Isère pour rejoindre la voie verte et longez le canal du Furon.

À sa source, à Lans-en-Vercors, le Furon est une rivière qui serpente entre les champs puis descend rapidement, formant les gorges du Furon. Il rejoint enfin le Germe aux Cuves de Sassenage. À partir de cette commune, le Furon est canalisé.

10

Prenez à gauche le chemin des communaux.

Les besoins en matériaux de construction ont nécessité l'ouverture de carrières. Cela impacte le paysage mais également la biodiversité. La renaturalisation d'anciennes carrières permet aux espèces de retrouver un milieu de vie favorable (papillons, serpents...).

Prenez à gauche la première piste pour rejoindre le bois des Gélinois, puis retrouvez la piste cyclable.

11

Continuez en bordure de champs jusqu'à rejoindre la route de la vanne.

Les habitations constituent un obstacle aux déplacements (clôtures infranchissables pour les hérissons...) et sont sources de pollution lumineuse. Certaines espèces nocturnes ont besoin de zones obscures, appelées zones de quiétude, pour vivre et se déplacer.

Réduire l'éclairage artificiel nocturne favorise la présence des espèces sensibles comme les chauves-souris ou les papillons de nuit. Ils peuvent ainsi mieux se déplacer, chasser ou se reproduire.

9

Ici, les sols riches ont permis la mise en place d'une agriculture maraîchère variée (salades, épinards, courges) et de maïs. Ce milieu très ouvert n'est pas propice à la multiplication de la biodiversité. Pourtant, la présence de haies, de bosquets ou d'arbres isolés serait un grand atout et attirerait oiseaux et chauves-souris par exemple. Ces haies représentent à elles-seules de petits corridors linéaires.



3

Avancez jusqu'au petit

plan d'eau.

Au printemps, il est possible d'observer dans cette zone pas loin d'une quarantaine d'espèces différentes : posées ou en vol, chantant ou criant. Certaines ont passé l'hiver ici comme le rougegorge, le merle noir ou la mésange charbonnière, d'autres reviennent après avoir passé l'hiver plus au sud comme le rougequeue noir, les hirondelles ou le loriot d'Europe...



FAUNE : cormorans, hérons, canard colvert, cincle plongeur, mésanges, pics, faucons, milan noir, hirondelles, rougequeue noir, rossignol philomène, chevreuil, sanglier, castor, cerf, renard, hérisson, lapin de garenne, libellules, salamandre...



FLORE : frêne, chêne, charme, hêtre, érable, robinier, bouleau, lierre, renouée...



MILIEU NATUREL :

zone humide (la rivière Isère avec ses bancs de graviers, forêt alluviale), zones maraîchères (salades, épinards...), maïsiculture.



4

Par endroits, le long des petits cours d'eau, la végétation est plutôt rase ou le milieu pauvre laissant la place à des espèces invasives comme la renouée ou le buddleia.

Entretien des **ripisylves** et planter des espèces locales permet de favoriser la biodiversité.

5

Une plaine alluviale est constituée d'alluvions déposées au fil du temps par des crues. Aujourd'hui le long de l'Isère, une digue a été aménagée, ce qui réduit la possibilité d'inondations. Cette digue sur laquelle vous marchez, est également empruntée par les vélos. Des écrasements d'amphibiens ont été recensés.

7

A l'indication située à terre « VVF 4,5 », prenez à gauche et descendez pour traverser le bois des Gélinois.

A la sortie du bois, vous apercevez les belles parois calcaires du Vercors au-dessus de Noyarey.

Des lignes électriques, véritable danger pour l'avifaune, sont implantées.

8



POINTS D'OBSERVATION

- 1 Le barrage : regardez autour de vous quel est le principal obstacle pour la faune aquatique. Comment un poisson remonte-t-il le courant ?
- 2 La renouée, une plante invasive : recherchez 3 feuilles différentes autour de vous. Avez-vous trouvé la renouée ?
- 3 Écoute et observation des oiseaux d'eau : prenez le temps pendant 5 minutes, fermez les yeux, ouvrez vos oreilles et comptez le nombre de chants et cris différents.
- 4 Le buddleia : connaissez-vous l'arbre à papillons ? Cette plante les attire. Retrouvez-la dans les terrains en friche.
- 5 La piste cyclable : attention, vous êtes une grenouille ! Pouvez-vous traverser tranquillement ? Quelles sont les solutions pour éviter l'écrasement ?
- 6 Le lierre toujours vert : repérez l'arbre qui a des feuilles vertes toute l'année autour de son tronc.
- 7 Un vieux chemin : des gens passaient ici autrefois, de quand date ce chemin ? Aidez-vous de la carte de Cassini.
- 8 La ligne électrique : levez les yeux en direction du Vercors, combien comptez-vous de pylônes, de fils électriques ? Pour quels animaux est-ce un danger ?
- 9 La plaine agricole : savez-vous planter une haie, connaissez-vous son utilité ?
- 10 La carrière : toujours vers le Vercors, on creuse la montagne, mais pour quoi faire ?
- 11 Le chemin des Gélinois : au printemps, ouvrez les narines et recherchez l'origine de ces effluves d'ail.



OBSTACLES



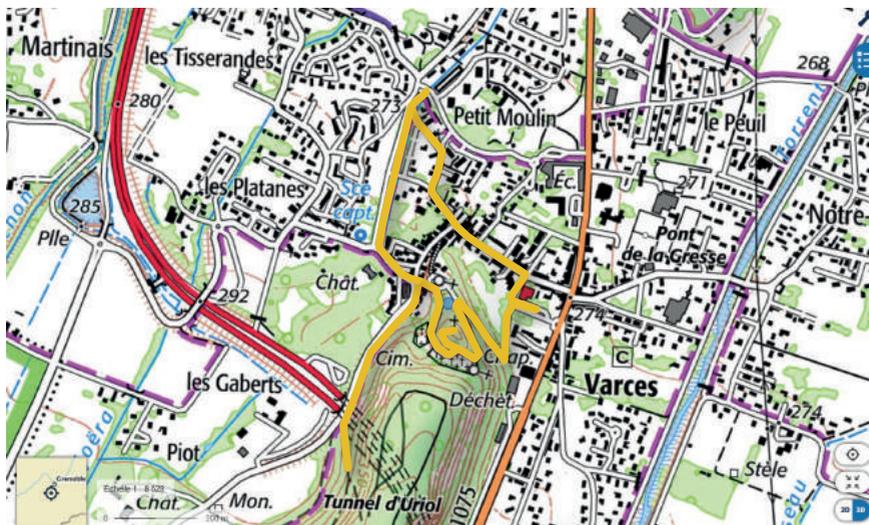
SOLUTIONS ENVISAGÉES

♦ MESURES PRISES DANS LE CADRE DU CVB

- | | | |
|--|---|---|
| Barrage-usine EDF de Saint-Egrève | → | Passé à poissons |
| Végétation rase, absence de ripisylves | → | Entretien alterné. Plantation de ripisylves |
| Piste cyclable le long de l'Isère avec écrasement d'amphibiens | → | Barrière empêchant le passage de véhicules à moteur, mise en place de signalisation indiquant le passage de la petite faune |
| Route D1532 coupant le corridor dans le sens Chartreuse-Vercors avec risque de collision | → | Mise en place de signalisation. Détecteurs. Passage à faune |
| Lignes électriques côté Noyarey sur le massif du Vercors | → | Mise en place de dispositifs de neutralisation ou de dissuasion |
| Milieu agricole très ouvert avec absence de haies/de bosquets | → | Plantation de haies. Conservation de bosquets isolés |
| Pollution lumineuse à Noyarey | → | Suppression/réduction de l'éclairage. Changement d'orientation des luminaires |
| Carrière | → | Renaturalisation de la carrière |

SENTIER 2 : ENTRE LE DRAC ET LE VERCORS, UN COULOIR DE VIE

CHAMPAGNIER - VARCES-ALLIÈRES ET RISSET



© Géoportail



INFOS PRATIQUES D'ACCES

25 minutes en voiture depuis Grenoble via A480 puis A51 direction Vif, sortie 12 Sisteron/Vif, puis se garer sur le parking de la République à Varcès (attention : marché le samedi de 8h à 12h30). La ligne 25 du réseau TAG dessert l'arrêt « République ».



DISTANCE DU PARCOURS

Environ 3 km.



DIFFICULTÉ

100m de dénivelé.



ACCESSIBILITÉ

Zone urbaine avec escaliers et dénivelé.



DANGERS/PRUDENCE

Le long de la D107 où les automobilistes peuvent rouler vite. Le sentier qui monte pour observer l'autoroute est raide et caillouteux.

1

Depuis le parking, prenez la montée de Perpero. Au niveau du captage continuez à gauche et rejoignez le cimetière. Prenez ensuite un sentier sur votre droite pour accéder à la vierge de la Libération.

2

Revenez sur vos pas et suivez la route pour rejoindre l'église Saint-Pierre.

3

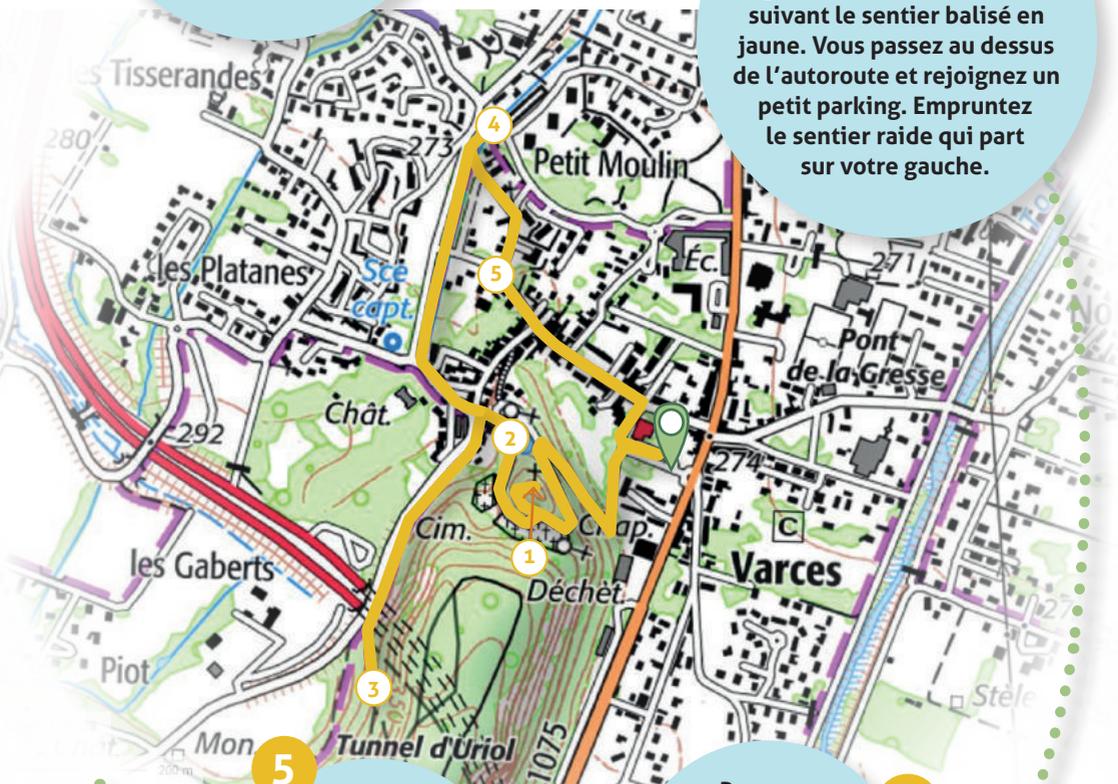
Descendez les escaliers vers l'est et prenez ensuite à gauche. Suivez la D107 en suivant le sentier balisé en jaune. Vous passez au dessus de l'autoroute et rejoignez un petit parking. Empruntez le sentier raide qui part sur votre gauche.

5

Suivez maintenant la rue Gabriel Péri. À l'angle avec la rue du portail, entrez dans un petit parc urbain resté sauvage.

4

Revenez sur vos pas et rejoignez l'allée des platanes. Vous suivez un ruisseau puis arrivez à un petit plan d'eau.





FAUNE :

mésange charbonnière, hirondelle rustique, héron, chouettes, papillons, abeilles, écureuil, chauve-souris, renard...



FLORE :

frêne, chêne, charme, hêtre, érable, noisetier, robinier, cornouiller, houx, aubépine, lierre, sceau de Salomon, mélampyre des bois, petite pervenche...



MILIEU NATUREL :

milieu forestier (montagne d'Uriol), zone urbaine (Varces), plaine alluviale agricole de Reymure, zones humides (RNR des Isles du Drac, ruisseau et plan d'eau à Varces)

1

Prenez le temps d'observer le paysage. De gauche à droite un grand panorama s'offre à vous : vers le nord vous devinez le massif de la Chartreuse, puis la montagne du grand Rochefort au pied de laquelle se trouve le champ captant des sources de Rochefort. Les lignes à très haute tension rejoignent le poste électrique de Champagnier. Derrière le village de Varces s'étend la plaine agricole de Reymure traversée par la rivière Gresse qui se jette dans le Drac. La réserve naturelle régionale des Isles

du Drac (www.reserves-naturelles.org/isles-du-drac) s'étend sur 800 ha et compte de très nombreux habitats apportant un havre de paix aux espèces végétales et animales non loin de la zone urbaine. En regardant vers le sud vous pouvez apercevoir la colline du petit Brion, l'autoroute A51 et la commune de Vif. En arrière plan vers l'est/nord-est, le massif cristallin de Belledonne, à cheval sur l'Isère et la Savoie, culmine à 2977 m au Grand Pic de Belledonne.

2

Vous observez les parois calcaires du Vercors. Il faut savoir qu'il y a 300 millions d'années, une chaîne de montagnes, la chaîne cristalline hercynienne, occupe le seul continent terrestre, la Pangée. Après l'érosion de cette chaîne, la plaine est envahie par un océan peu profond et sous l'action des forces tectoniques, la Pangée se divise en deux continents. Un océan se forme à la place de l'actuel sud-est français. Des sédiments calcaires se déposent dans cet océan. Il y a environ 65 millions d'années, la plaque tectonique européenne passe sous la plaque africaine, provoquant le soulèvement, la compression et la

déformation des sédiments marins, tandis que l'océan alpin disparaît. La montagne est née et subit ensuite de grandes glaciations, dont la dernière date de 20 000 ans et une érosion intense.

Des lignes électriques, danger pour l'avifaune, sont implantées.

L'éclairage artificiel nocturne des bâtiments historiques par des projecteurs ainsi que les lampadaires impactent le cycle de vie des chauves-souris notamment. L'éclairage artificiel crée une fragmentation du territoire pour les animaux nocturnes et constitue de véritables ruptures de corridors écologiques.

3

En montant de quelques mètres seulement vous avez vue sur l'auto-route A51. Ce type d'infrastructure de transport impacte négativement le fonctionnement des milieux naturels et des continuités écologiques en morcelant les habitats et en générant des perturbations sur les espèces (dérangement par le bruit, la lumière, les pollutions, mortalité par collision...). Ces impacts sont multiples, complexes et dépendent des habitats et des espèces et de la qualité d'aménagement des infrastructures vis-à-vis de la faune et de la flore. La taille des mailles des clôtures a par exemple un rôle à jouer dans la protection des

espèces animales : une maille trop grande rend possible le passage de la petite faune.

3bis : Si vous le souhaitez et si vous avez un véhicule (route non sécurisée pour les piétons) avancez un peu le long de la D107, zone de migration des amphibiens : un mur entoure la propriété du château. Hérissons, lapins ou crapauds sont obligés de contourner ce muret en risquant de se faire écraser. Objectif des amphibiens dès la sortie de l'hiver : rejoindre les petites zones humides à l'intérieur de l'enceinte du château pour se reproduire.

4

Cette allée constitue un petit corridor linéaire vert et bleu où chaque creux d'arbre peut accueillir des espèces comme les chauves-souris. La petite zone humide, écrin bleu au milieu de la ville, est un refuge à préserver : espèces végétales et animales (amphibiens, oiseaux, insectes...) peuvent être observées. L'entretien de ce petit plan d'eau est une action favorable pour les espèces. Observez également la présence de quelques gîtes à chauves-souris sur les arbres.

5

En France, on dénombre près d'une quarantaine d'espèces de chauves-souris. Nombre d'entre elles accomplissent une partie de leur cycle de vie (hibernation, reproduction, mise-bas...) dans le bâti et les jardins. En plus de leur perte d'habitat naturel liée à l'urbanisation, elles sont menacées par le ravalement de façades, le colmatage d'interstices ou le traitement du bois. Mais il est possible de favoriser la présence des chiroptères : par exemple en installant des gîtes artificiels comme dans le parc. Les gîtes à chauves-souris, souvent en bois (non traité), peuvent être construits soi-même ou achetés montés. Attention à les poser en hauteur pour les rendre inaccessibles aux chats, à les orienter au sud et à l'abri des vents.

POINTS D'OBSERVATION



- 1 **Le paysage :**
prenez une feuille, des crayons, un support et prenez le temps de dessiner le paysage qui s'étend sous vos yeux. Reconnaissez-vous les montagnes au loin ?
- 2 **Le Vercors :**
depuis la place Abbé Pierre vous admirez les parois rocheuses du Vercors. Essayez de nommer les sommets à l'aide d'une carte IGN. Savez-vous de quelle roche principale se compose cette montagne ? Comment s'est-elle formée ?
- 3 **Autoroute :**
à votre avis, comment les animaux peuvent traverser l'autoroute sans risquer de se faire écraser ?
- 4 **Ruisseau et plan d'eau :**
sur les berges vivent de nombreux animaux : des oiseaux, des mammifères, des amphibiens, des insectes... Combien d'espèces différentes observez-vous ? Lesquelles ?

Dans la boue sur les berges, on peut observer des empreintes d'animaux. Prenez une feuille et dessinez les empreintes observées. Aidez-vous d'une fiche de détermination pour indiquer quel animal les a laissées.
- 5 **Les chauves-souris :**
elles utilisent une méthode particulière pour trouver gîte et nourriture. Connaissez-vous le principe ? Les plans d'un gîte artificiel à chauve-souris sont fournis sur l'application. Montez-le et installez-le près de chez vous.





OBSTACLES



SOLUTIONS ENVISAGÉES

♦ MESURES PRISES DANS LE CADRE DU CVB

- | | | |
|--|---|---|
| Lignes électriques le long des rochers de la Bourgeoise et le long du Drac | → | Système de protection afin de réduire les risques d'électrocution et de collision pour l'avifaune. Dispositif de neutralisation ou de dissuasion |
| Écrasement de grenouilles agiles, de crapauds communs et de tritons palmés sur la route du Martinais d'en Haut | → | Campagne de sauvetage d'amphibiens depuis 2015 par l'association Saint-Paul-de-Varces Nature. Mise en place de filets et de seaux lors de la migration des amphibiens |
| Éclairage d'une partie de la route de Grenoble | → | Système de détection ou coupure de l'éclairage à prévoir |
| Route D107 – zone d'écrasements | → | Création de mares de l'autre côté de la route. Panneaux indiquant que la route se situe dans une zone de migration des amphibiens |
| Mur du château le long de la D107 | → | Passage au pied du mur à créer pour la petite faune : hérisson, lapin, blaireau, amphibiens |
| Route D1075 – zone d'écrasements | → | Panneaux lumineux, détecteur de faune, création de haies |
| Prairie entre la D1075 et la Gresse | → | Planter des haies pour guider la grande faune vers la Gresse |
| Autoroute A51 | → | Restaurer et maintenir la clôture existante et la doubler d'une maille plus fine sur 1 mètre de haut |
| Plaine de Reymure | → | Planter des haies et arbres isolés. Maintien du bâti pour la chevêche d'Athéna, mise en place de nichoirs |
| Canal EDF grillagé et bétonné | → | Créer un passage à faune |
| Route N85 | → | Créer un passage à faune. Mise en place de signalisation pour sensibiliser les automobilistes |
| Canal bétonné de la Romanche | → | Créer un passage à faune. Préserver la ripisylve |

POUR ALLER PLUS LOIN...

La Métropole est dotée d'un patrimoine naturel remarquable préservé par des outils réglementaires :

- la Réserve Naturelle Nationale du Luitel,
- deux Réserves Naturelles Régionales (RNR des Isles du Drac et RNR de l'Étang de Haute-Jarrie),
- neuf espaces naturels sensibles (Boucle de la Taillat, Tourbière du Peuil, Marais des Sagnes, Tourbière de l'Arselle...),
- deux parcs naturels régionaux (Chartreuse et Vercors).

Pour aller plus loin dans la connaissance de ces sites et milieux naturels, n'hésitez pas à consulter les sites Internet :

Département de l'Isère

ENS et biodiversité :

www.isere.fr/environnement-eaux

Parcs Naturels Régionaux

Chartreuse : www.parc-chartreuse.net

Vercors : www.parc-du-vercors.fr

Réserves Naturelles de France

www.reserves-naturelles.org/auvergne-rhone-alpes

RESSOURCES

SITES INTERNET

LPO AuRA (Délégation Isère) :

isere.lpo.fr

FNE Isère : www.fne-aura.org/isere

CEN Isère : www.cen-isere.org

Nature Isère : www.nature-isere.fr

Boîte à outils multifonctionnels qui apporte infos, réseaux et appui technique aux acteurs de la Trame verte et bleue : www.trameverteetbleue.fr

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Livret « Métropole sans frontières ». Comprendre les Trames vertes, bleues et noires de la Métropole grenobloise, FNE Isère, 40 p, février 2019.



LPO AuRA, délégation Isère
MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
04 76 51 78 03 • isere@lpo.fr
isere.lpo.fr



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES